

discrètes, parallèles aux côtés (8, 10 à 12 zébrures). Les stries sont constituées de poils fauves à extrémités noires. Plus ou moins accusées suivant les individus et quelquefois très peu apparentes, elles existent constamment et en tous cas nous les avons toujours retrouvées. De plus, chez d'assez nombreux individus du sud de la colonie (région sud de Korbol), les zébrures envahissent presque tout le corps (15 à 20 zébrures et plus) au point de donner à la robe une apparence grisâtre. On les retrouve depuis l'encolure jusqu'aux fesses. En d'autres parties du corps (rotule, épaule, bas de la côte) elles sont remplacées par de discrètes plaques grises.

Cette particularité de la robe, non signalée encore à notre connaissance, nous semble intéressante à consigner ici. Elle semble être plus nette chez les sujets dont l'habitat se trouve au sud du 10° parallèle; dans ces régions, on la trouve fixée à peu près au même degré et souvent d'une façon intense, chez tous les individus d'un même troupeau, ce qui permettrait presque de songer à des variétés du même type.

Nous avons enfin noté comme particularité de la robe chez quelques individus de petites taches blanches disposées sur la joue et le chanfrein. Ces Bubales sont des animaux mal proportionnés et très inélégants. Leur tête démesurément longue (50 à 55 centimètres du bout du nez à l'espace intercorné chez le mâle), leur garrot plus élevé que la croupe, les rend fort disgracieux. Leur allure gauche et maladroite est légendaire. Inconscients du danger, ils se laissent souvent massacrer sans songer à fuir le chasseur. Ce sont heureusement des animaux très prolifiques. Ils possèdent une grosse vitalité devant les armes à feu.

Cette espèce d'Antilope est une des plus répandues au Tchad. On la rencontre dans beaucoup de régions du territoire, mais son habitat favori se trouve surtout dans le sud de la colonie. A l'exception de quelques troupeaux qui séjournent en saison sèche au sud du lac Tchad et aux environs des lacs d'Adré, les Bubales ne dépassent guère, au nord, le 13° parallèle et encore n'y remontent-ils qu'en saison des pluies. Dans le sud, ils existent au contraire en quantité, le long de tous les fleuves ou des points d'eau permanents de la colonie: Chari, Bahr Erguig, Bahrs

3540

Malbrant 1930

Drous, Syniaka, Yamouko, Mares d'Aboudeïa, Bahr Azoum, etc...

En général, le Bubale vit à proximité des points d'eau, mais il n'est pas rare de le rencontrer loin de toute mare. Les indigènes prétendent qu'il peut rester deux ou trois jours sans boire (?) Il recherche les terrains un peu sablonneux et aime à passer les heures chaudes de la journée à l'ombre, dans la savane un peu boisée. Il apprécie beaucoup l'herbe verte qui repousse en saison sèche après les feux de brousse.

Les mâles sont parfois solitaires, mais on les trouve plus souvent rassemblés par petits groupes. Les femelles vivent avec leurs petits, en troupeaux parfois très importants, sous la garde de quelques mâles.

IV. — Les Rhinocéros du Tchad

La diminution de leur effectif et leur migration progressive vers le sud de la colonie

La plupart des Rhinocéros du Tchad appartiennent à l'espèce, *Rhinoceros bicornis* des Rhinocéros noirs. Toutefois, et bien que son existence ait presque toujours été niée, nous mentionnons comme presque certaine la présence dans le sud de la colonie du Rhinocéros blanc, *Rhinoceros simus* Burch. Ces deux catégories d'animaux sont bien connues et nous ne les décrirons pas.

Les uns et les autres ont considérablement diminué en nombre au Tchad. Autrefois très répandus jusqu'au nord de la colonie (14° degré), ils ont été presque partout massacrés et on ne les trouve plus guère que dans le sud. Ils ont complètement disparu du Bahr el Ghazal où ils existaient il y a douze ans, du sud du lac Tchad où on les trouvait encore en 1924, de la région de Fort-Lamy où ils ont autrefois été très abondants, des rives de la Batha, etc...

Chassés et traqués sans arrêt, depuis les plus-values énormes enregistrées sur les cours des cornes, ces animaux ont suivi, partout où ils ont pu échapper au massacre, un mouvement de migration dirigé vers le sud où la brousse plus dense, moins pénétrable et moins habitée par suite

de la présence de mouches tsés-tsés, leur constitue un refuge malheureusement encore assez précaire. C'est ainsi qu'on ne trouve plus maintenant de Rhinocéros au Tchad au-dessus du onzième degré de latitude nord.

Actuellement, ces animaux sont dispersés au Tchad en diverses régions. Il en existe encore un certain nombre entre le Chari et le Logone (région Bouso, Bongor, Ba-Hi, N'Gam). Au Baguirmi, ils ont disparu de la région de Korbol, mais ils existent encore, assez nombreux, au sud de Melfi depuis l'est d'Andi jusqu'au lac Iro (Bahro Syniaka et Naraya, Bône, Gourgara, Lan, Timane, etc...). La chasse y bat actuellement son plein et ils seront presque tous massacrés avant cinq ans si l'on n'y remédie. Au Salamat, ils n'existent plus sur le cours supérieur du Bahr de Korom où ils étaient nombreux il y a trois ou quatre ans. On ne les retrouve plus sur ce cours d'eau que très au-dessous de Dagatch et sur le Bahr Salamat jusqu'au lac Iro. Au Sila, ils existent encore au sud du Syniar. Au Moyen Chari, on les trouve surtout entre le Chari et le Logone, mais ils y sont rares. C'est au Salamat, dans la subdivision de Mangueigne, que les Rhinocéros sont le plus abondants.

Avant peu d'années, si l'on ne prend de très sérieuses mesures de protection, les Rhinocéros auront presque complètement disparu de la colonie. Ils sont chassés sans répit dans beaucoup de régions par les indigènes (les chasseurs européens, très peu nombreux au Tchad, ne sont pas à incriminer dans ces massacres) qui, soit au fusil, soit à la sagaie, en tuent de nombreux chaque année. Cette chasse, qui n'est pas très dangereuse, a pour eux l'avantage d'être très lucrative; la corne de rhinocéros, qui n'avait avant la guerre aucune valeur, s'achète sur place de 225 à 250 francs le kilo. Avec une seule victime, l'indigène récupère ainsi souvent le prix de son permis. On comprend avec quel acharnement cette chasse est conduite!

Les seuls moyens capables de mettre un frein à la diminution constante des Rhinocéros au Tchad devraient être, à notre avis, basés sur une réglementation très sévère de la chasse indigène. La haute administration de la colonie vient déjà d'augmenter, dans de très sérieuses pro-

portions, le prix des permis de chasse. C'est une excellente mesure. Il est malheureusement probable que ce remède ne sera pas suffisant. Cette chasse est trop rémunératrice pour que les indigènes, qui ont pris l'habitude de la pratiquer, reculent devant la taxe de 1.000 francs qui leur est maintenant imposée et qui leur donne le droit d'abattre un nombre illimité d'animaux. Et puis, il y a le braconnage impossible à éviter dans beaucoup de cas, puisque le contrôle de la chasse n'est exercé par aucun fonctionnaire spécial comme il en existe dans les colonies anglaises. Les mesures capables de remédier aux destructions de Rhinocéros qui sont faites ne pourront jamais être efficaces tant que ce contrôle spécial ne sera pas exercé. Basées sur une limitation du nombre des permis de chasse à délivrer aux indigènes et sur la limitation du nombre des animaux à tuer pour chacun de ces permis, elles donneraient cependant des résultats positifs.

*
**

L'existence du Rhinocéros blanc au Tchad reste, comme nous l'avons dit, très contestée. Les différents inventaires qui ont été faits de la faune du Tchad n'en font point mention. Il doit cependant en exister un certain nombre dans le sud de la subdivision de Mangueigne. Plusieurs chasseurs affirment en avoir rencontré et leur donnent comme habitat la région qui s'étend depuis le nord de Birao jusqu'au lac Mamoum et au confluent des Bahrs Ouandjia et Gounda.

Ils distinguent nettement l'une et l'autre espèce de Rhinocéros, le blanc étant caractérisé par sa couleur grise, son muffle carré, ses pointes plus fines et plus longues et par son habitude de vivre en troupeau. La question mériterait d'être élucidée; le sud de Mangueigne est en effet situé en bordure du Bahr el Ghazal égyptien où le Rhinocéros blanc existe et il est parfaitement possible que l'habitat de cet animal dépasse le territoire anglais pour empiéter jusqu'à l'Aouk. En tous cas, des transfuges peuvent parfaitement venir s'y installer. En fin 1927, un lot de cornes de Rhinocéros blancs, venu du Tchad, fut d'ailleurs saisi par les autorités anglaises du poste frontière de Djemmé, ce qui vient encore à l'appui de cette thèse.

M. B. B. B.